

COMPTE RENDU

ATELIER-BALADE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE COMPÉTITION
DE MONTGENÈVRE

Montgenèvre
8 SEPTEMBRE 2026

Solideo Alpes 2030
| Société de livraison |
des ouvrages olympiques



dimosia

➤ état d'esprit
➤ publiégal
➤ consultvox
➤ novagora

Sommaire

<i>I. Cadre général.....</i>	<i>3</i>
<i>II. Intervenants.....</i>	<i>3</i>
<i>III. Déroulé et modalités de la rencontre</i>	<i>3</i>
<i>IV. Synthèse des contributions issues du temps de balade.....</i>	<i>4</i>
<i>V. Synthèse des contributions issues du temps de travail en atelier</i>	<i>8</i>

I. Cadre général

- **Date** : Mardi 8 septembre 2026
- **Horaire** : de 17h30 à 20h30
- **Lieu** : Première séquence au sein du site de compétition (4 étapes), deuxième séquence en salle Jean Gabin
- **Objet** : Concertation préalable sur le projet d'aménagement du site olympique de Montgenèvre (Alpes 2030)
- **Nombre de participants** : 10 participants



II. Intervenants

- Mme **Muriel JOURDAIN**, maire de Montgenèvre.
- M. **Timothée EGGEN**, chef de projet – pôle Briançonnais, Solideo Alpes 2030.
- Mme **Marie-Jeanne CADET LEBENS**, responsable de la concertation et de la participation citoyenne – Solideo Alpes 2030.
- Mme **Dominique DE LAUZIERES**, Garante, Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- M. **Kyvan FARZAMI**, animateur et facilitateur (AMO Concertation SCET).

III. Déroulé et modalités de la rencontre

Après une séquence d'introduction en face de l'office de tourisme de Montgenèvre par Madame la Maire, la Solideo et la SCET (pour présentation du déroulement de l'atelier balade et fourniture des carnets de balade), un premier temps de balade, de près de deux heures, a permis de présenter trois points d'étapes stratégiques du futur site de compétition, chacun correspondant à un aménagement, à savoir :

- L'usine à neige
- Le télésiège du Prairial, le chalet de chronométrage et le tapis de remontée pour les débutants (points 2 et 3 proches mais fusionnés en un seul pour des raisons de contraintes de temps).
- Un point de vue sur les pistes.

A l'issue de la séquence de visite, les participants étaient invités en salle afin de dresser – en tables rondes et pour chaque aménagement – leurs avantages et inconvénients.

Le présent compte rendu restitue :

- La prise de note des participants au sein des carnets de balade ainsi que leurs principales interventions ;
- La synthèse des travaux en tables rondes

IV. Synthèse des contributions issues du temps de balade

Les contributions des participants sont ici présentées par aménagement

1. Usine à neige

Synthèse des observations des participants

Les participants ont bien compris les grandes lignes du projet. La salle des machines sera déplacée un peu plus bas, à une centaine de mètres de l'installation actuelle, à proximité du Golf. Le nouveau bâtiment sera plus grand et accueillera aussi les transformateurs. Une partie du matériel existant, notamment les pompes, sera récupérée. Plusieurs participants jugent positivement l'intégration paysagère annoncée, qu'ils estiment meilleure que celle de l'usine actuelle.



Le volume de 440 000 m³ d'eau pour la production de neige revient dans la plupart des carnets. Les participants ont retenu qu'il s'agit d'un plafond existant, qui ne sera pas relevé pour les Jeux. Le gain annoncé porte sur l'efficacité des procédés : moins d'énergie consommée et davantage de neige produite pour un volume d'eau identique.

Les avis exprimés montrent un soutien net au projet, considéré comme essentiel pour l'avenir de la station. Certains insistent sur l'enjeu économique. Pour eux, augmenter le débit et redimensionner les canalisations est indispensable pour garantir l'enneigement en début de saison, dont dépendent l'activité de Montgenèvre et le remboursement des investissements.

Interrogations soulevées et premiers éléments de réponse de la Solideo

1. Implantation et architecture de la nouvelle station de pompage

Réponse apportée en séance : implantation près du Golf, à une centaine de mètres de la station existante, avec une attention portée à l'intégration paysagère.

2. Mutualisation des réseaux

Réponse apportée en séance : les réseaux seront regroupés en pied de talus afin de limiter le nombre de tranchées.

2. Télésiège du Prairial et chalet de chronométrage

Synthèse des observations des participants

Les participants ont retenu les principales évolutions présentées. Le télésiège actuel, construit en 1990 et non débrayable, sera démonté et remplacé par un télésiège débrayable 6 places. Sa gare de retour sera plus grande, sur deux niveaux, avec de larges vitrages, et elle accueillera le nouveau chalet de chronométrage. Le chalet actuel sera démoli. Des canons à neige remplaceront les perches existantes.



Le remplacement du chalet de chronométrage fait l'unanimité. Plusieurs participants rappellent qu'il aurait fallu le déplacer de toute façon, Jeux ou non, pour trois raisons :

- Il est dangereux, car situé en plein milieu du stade.
- Il est trop vétuste pour accueillir des compétitions.
- Il ne permet plus un chronométrage performant.

Les participants y voient un enjeu d'image pour Montgenèvre, dont la réputation en matière d'organisation de compétitions est forte. Le projet est qualifié d'« indispensable », en particulier pour l'héritage.

Une piste d'héritage est proposée : aménager un bike park au Prairial, avec un tunnel pour les VTT afin d'éviter la traversée du golf.

Interrogations soulevées et premiers éléments de réponse de la Solideo

1. Capacité des tribunes

Réponse apportée en séance : la Solideo n'est pas en mesure, à ce jour, d'indiquer le nombre de places. Ce point relève du COJOP.

2. Devenir des zones « pioupiou » (ESF)

Réponse apportée en séance : elles se trouvent dans le périmètre de sécurité et devront être déplacées.

3. Modules de halfpipe

Réponse apportée en séance : des modules seront bien réalisés pour les JO. Ils seront creusés, puis remblayés à l'issue des Jeux.

3. Tapis de remontée pour les débutants

Synthèse des observations des participants

Les participants ont retenu qu'un tapis neuf sera installé à l'issue des Jeux. Le projet doit corriger un défaut du site actuel : une bosse qui pose des problèmes techniques au fonctionnement du tapis. Le golf devra être préservé au maximum. La longueur du tapis ne changera pas.

Le projet est accueilli favorablement et jugé « intéressant pour l'avenir ». Les participants y voient surtout un gain de confort et de sécurité pour les enfants et les débutants. Plusieurs d'entre eux élargissent toutefois la réflexion au-delà du seul tapis : ils souhaitent que l'espace débutant soit retravaillé dans son ensemble (nivellement, profil de piste), y compris en bas de la piste du Clot, pour mieux l'adapter à ce public.

Une piste a été évoquée pour la période des travaux : déplacer le tapis et l'espace débutant sur le versant nord (la Durance) pendant les saisons 2028-2029 et 2029-2030.

Interrogations soulevées et premiers éléments de réponse de la Solideo

1. Longueur du futur tapis

Réponse apportée en séance : il n'est pas prévu d'allonger le tapis.

2. Déplacement temporaire de l'espace débutant à la Durance (saisons 2028-2029 et 2029-2030)

Réponse apportée en séance : cette option pourrait être étudiée.

4. Point de vue sur les pistes et aménagement des pistes en vue des JOP

Synthèse des observations des participants

Les participants ont d'abord souligné l'engorgement actuel de la piste principale en saison. Le dédoublement de la piste de retour suscite un fort intérêt, car le tracé actuel est jugé accidentogène. Plusieurs participants estiment que cet aménagement aurait été nécessaire même sans les Jeux. Selon eux, il est indispensable pour la sécurité des usagers et des moniteurs lors des retours sur le front de neige. Un enjeu de sécurisation de la piste verte est également relevé.

Le défrichement associé est qualifié de « *regrettable mais acceptable* » au regard de ces enjeux de sécurité. Certains participants considèrent que la compensation est déjà acquise grâce à la fermeture passée de certaines pistes et téléskis. Une proposition concrète est formulée : réutiliser le bois coupé pour les aménagements du chalet de chronométrage ou d'autres équipements.

Enfin, la question d'un renouvellement du bike park est de nouveau posée, en écho à la proposition formulée au point 2.

V. Synthèse des contributions issues du temps de travail en atelier

Les contributions des participants issues des fiches de travail sont ici présentées par aménagement

1. Remplacement du télésiège, afin d'augmenter sa capacité et répondre aux exigences olympiques

Avantages :

- Un débit plus important, un équipement plus confortable et sécurisé ;
- Une amélioration des conditions du travail du personnel ;
- Une limitation des frais de fonctionnement ;
- Un équipement plus inclusif, pour les personnes à mobilité réduite.
- Une meilleure image (modernité) pour la station.



Inconvénients :

- Des nuisances en phase de travaux, notamment pour le golf en période estivale, avec impact potentiel sur une saison d'été.

Pour aller plus loin :

- Aménager la plateforme d'arrivée avec des bâtiments s'intégrant dans le paysage (bois, pierre)
- Prévoir un espace détente à proximité de l'aire d'arrivée / départ
- Changer le télésiège du tremplin
- Aménager le front de neige et améliorer le flux VTT et de randonnée par rapport au golf.

2. Reconstruction du chalet de chronométrage

Avantages :

- Une amélioration bénéfique aux écoles et contribuant à la modernisation de la station
- Une mutualisation avec la cabane du TSD
- Une nouvelle implantation qui « ne gênera plus » au milieu

Inconvénients :

- Des nuisances en phase de travaux, notamment pour le golf en période estivale.

Pour aller plus loin :

- Penser l'intégration du bâtiment dans le paysage (bois, pierre)

3. Renouvellement du tapis débutant

Avantages :

- Une sortie plus sécurisée pour les enfants et débutants
- Une opportunité pour revoir la « cassure » de la pente
- Une réduction du bruit avec l'équipement neuf
- Une bonne intégration paysagère

Inconvénients :

- Une interruption de l'exploitation pendant deux saisons, sauf si déplacement sur le vallon nord

Pour aller plus loin :

- Une opportunité pour retravailler l'arrivée de la piste verte voire penser un deuxième tapis débutant.

4. Aménagement des pistes

Avantages :

- Amélioration du retour de piste avec un double retour station
- Une sécurité renforcée grâce à une plus grande largeur
- Un aménagement permettant l'accueil de compétitions

Inconvénients :

- Terrassement pour le half pipe et nuisances liées aux travaux pour les modules
- Une incertitude sur l'utilisation du parcours VTT l'été avant les JOP

Pour aller plus loin :

- Faire attention à la forêt
- Aménager de petits sentiers

5. Unités de production de neige

Avantages :

- Des installations permettant de sécuriser la production de neige en début de saison, dans un contexte de raccourcissement de la période d'enneigement.
- Une gestion raisonnée de la ressource en eau grâce à des prélèvements inchangés qui permettront pourtant une plus grande production de neige.

Inconvénients :

- L'impact du creusement d'une tranchée sur l'activité du golf en période estivale.